

LIMEYRAT



BULLETIN MUNICIPAL

Aout 2011

Numéro 42

Sommaire

Le mot du maire	3	Intercommunalité	17
Réunions du conseil municipal	4, 5, 6, 7	Assainissement collectif	18, 19
Plan Local d'Urbanisme	7	Compte administratif 2010	19
Divers	8, 9, 10, 11	Budget primitif 2011	20
Bibliothèque municipale	12	Amicale Laïque	20, 21
Informations administratives	12	Amicale de Chasse	22
Du côté du RPI	13, 14, 15, 16	Comité des fêtes	22
Distinctions	16, 17	A.S.L. Les croquants	23

Photos à la Une :

**Lâcher de ballons lors du tournage du film sur « Limeywood »
Les élèves du cycle 3 devant le château de Chambord
Les élèves de la maternelle devant leur jardin**

Quatrième de couverture : **Affiche de la fête patronale**

Informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- Mardi : 13 heures 30 - 18 heures
- Jeudi : 9 heures - midi / 13 heures 30 - 17 heures
- Vendredi : 13 heures 30 - 17 heures
- Samedi : 10 heures - midi

Permanences du Maire à la mairie :

- Le mardi, de 16 heures 30 à 18 heures
- Le jeudi, de 16 heures à 17 heures
- Le samedi, de 10 heures à midi

Merci de prendre rendez-vous auprès de la secrétaire, Virginie Puybaraud.

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture de l'agence au public :

Du lundi au samedi : de 9 heures 30 à midi
Départ du courrier à 13 heures 25 du lundi au vendredi et à 10 heures 30 le samedi
Gérant : Daniel Forest

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Située dans les locaux attenants à l'agence postale, elle est ouverte le mardi de 16 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à midi.

Responsable : Josiane Ballesta.

Quelques dates d'un seul coup d'œil :

13, 14, 15 août : exposition d'artistes Limeyratois à la salle des fêtes

3 et 4 septembre : fête patronale

4 septembre : reprise du championnat de foot

5 septembre : rentrée des classes

11 septembre : ouverture générale de la chasse

11 septembre : début du championnat de foot

17 septembre : repas grillades du club de foot

25 septembre : concert de musique à l'église organisé par Caroline Da Silva

7 octobre : ouverture de la déchetterie

16 décembre : ouverture de la déchetterie

Les responsables du journal vous souhaitent une bonne lecture. Ils vous prient de bien vouloir les excuser de toute erreur ou omission qu'ils auraient pu commettre. Toutes remarques ou suggestions seront les bienvenues. Merci !

Pour plus de lisibilité, les comptes rendus concernant la communauté de communes sont en italique.

Les textes des associations sont écrits sous la responsabilité de leurs dirigeants.

Claude Sautier : 05 53 04 44 89, Marie Eugénie Pesquier : 05 53 54 69 64, Anne Mazel : 05 53 03 96 49

Mémento

Mairie : Tél. 05 53 04 40 82/Fax 05 53 04 44 38

Email : mairie.limeyrat@wanadoo.fr

Site Internet : www.limeyrat.net

Salle des fêtes : (urgences) : 05 53 53 57 90

Agence postale : Tél / Fax : 05 53 04 44 50

Bibliothèque : Tél. 09 75 78 46 11

Email : biblimeyrat@laposte.net

Blog : <http://biblimeyrat.over-blog.com/>

École : Tél / Fax : 05 53 04 40 89

Garderie et cantine : 05 53 04 07 78



Éditorial : le mot du maire

Chers concitoyens, chers amis Limeyratois

Dans le numéro précédent, je vous annonçais que les travaux à l'église étaient terminés. C'était aller un peu vite en besogne dans le domaine de la restauration; certes, l'église est d'ores et déjà utilisable mais quelques finitions demeurent : en effet, des traces apparaissent sur les murs, obligeant à passer une couche supplémentaire de badigeon.

La souscription a commencé et je remercie tous ceux qui ont déjà fait un geste pour aider à parfaire cette restauration. Plusieurs personnes se sont inquiété de certaines formules utilisées dans la souscription pour la destination des fonds : il s'agit là de précautions d'usage mais pour ce qui nous concerne, l'argent recueilli ira bien en totalité à l'église de la commune puisque les travaux sont commandés et si cette collecte rencontrait un tel succès que son montant dépasse les besoins, le surplus serait utilisé pour la restauration du chœur qui serait alors avancée. Les versements s'effectuent exclusivement à l'ordre de la Fondation du Patrimoine, ce qui garantit une totale confidentialité.

La réforme des collectivités territoriales est en chantier. Cela se traduit, en ce moment par la mise en place d'un nouveau découpage des territoires, modifiant le périmètre des communautés de communes. Pour « Causses et Vézère », le schéma prévoit de la regrouper avec le Pays d'Hautefort et quelques communes du Terrassonnais. Si cette solution semble assez bien acceptée du côté de Thenon et Hautefort, elle est refusée, bien entendu, par les communes du canton de Terrasson qui formaient ensemble une communauté de communes. Les élus ont fait savoir leur désaccord à Mme la Préfète. La commission départementale doit se réunir pour statuer à nouveau.

Cette réforme vise à constituer des communautés plus importantes, comptant plus de 5 000 habitants et à supprimer des syndicats intercommunaux. Certes, certains grands projets peuvent nécessiter la mise en commun des moyens à l'échelle d'un grand territoire mais il me semble important que les regroupements se fassent d'abord sur la base d'une volonté commune des élus et des populations concernées. Si les syndicats sont nombreux, certains correspondent à des besoins très précis : serait il judicieux, par exemple, de transférer la gestion de notre regroupement pédagogique à une grande communauté de communes ? (Ce serait le cas si nos 3 communes étaient dans le même EPCI)

Je crains que nous allions vers un éloignement des citoyens des lieux de décision. Et si ce projet cachait une volonté déguisée d'avancer vers la suppression de nos petites communes ? Ce serait un bien mauvais coup porté au milieu rural s'ajoutant à la grande précarisation des services publics et un désengagement de l'Etat et de ses services comme en témoigne l'article, dans ces colonnes au sujet de notre projet d'assainissement collectif.

En cette période estivale, je souhaite à tous ceux qui peuvent en bénéficier de bonnes vacances ; je n'oublie pas tous ceux qui ont concouru pour des examens : je félicite ceux qui ont réussi et adresse mes sincères encouragements à ceux qui devront recommencer

Claude Sautier

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les dates, les points essentiels de l'ordre du jour

Des sigles à déchiffrer : Voici quelques traductions pour s'y retrouver

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
PLU : Plan Local d'Urbanisme
SDE 24 : Syndicat Départemental d'Énergies
ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
ATD : Agence Technique Départementale
SIVS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
SDAP : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
NRAZO : Nœud de Raccordement des Abonnés en Zone d'Ombre
VC : Voie Communale **RD :** Route Départementale

6 avril 2011

Comptes rendus de réunions extérieures :

• Réunion du personnel de l'école :

Précision des modalités des remplacements en prévision de l'absence d'un ou plusieurs agents

• Conseil d'école :

Pas de fermeture de classe sur le RPI

Effectifs : 107 élèves prévus pour la rentrée

Avancement du projet pédagogique sur les jardins : exposition à Thenon du 30 avril au 12 mai
Pour le cycle 3 : organisation d'un voyage dans les pays de la Loire du 18 au 20 mai ; le loto a rapporté 800 € et la vente de viennoiserie a bien marché.

• Réunion PLU :

Dernière réunion avant la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable aux représentants de l'Etat.

Changement de catégorie de certaines zones en précisant leur projet d'affectation pour les critères de constructibilité adaptés à la localisation.
Le projet de parc résidentiel de loisirs proposé par un particulier sur la route de Cournazac est pour l'instant suspendu en raison d'un dossier insuffisamment élaboré : les parcelles concernées restent en zone naturelle

• Conseil communautaire

- *Délibération sur les PLU de Ste Orse et Thenon*

- *Validation du schéma d'assainissement de Ste Orse*

- *Le projet d'achat d'un chapiteau par la communauté est abandonné*

• Souscription église

L'accord de la Fondation du patrimoine pour le lancement de la souscription n'est pas officiellement donné, dossier toujours en cours

• Réunion SIVS Thenon :

- La construction du garage est suspendue en raison de du projet de réforme des communautés

de communes aboutissant à une réduction du nombre des syndicats intercommunaux. Le SIVS pourrait être englobé dans une structure plus vaste.

- Projet d'achat d'un bus pour 2015

• Réunion SIVS du RPI :

Vote du compte administratif et du budget 2011

• Conseil d'Administration du Centre social :

- Vote du budget

- « Les chantiers d'insertion » relancent les collectivités pour des travaux d'entretien, d'embellissement des bourgs.

• Assemblée Générale de l'ADMR :

- Solde budgétaire positif, réduction des frais de déplacement et des distances parcourues en fonction du lieu de résidence du personnel.

- Mise en place de chèques cadeaux pour remercier le personnel des efforts consentis afin d'équilibrer le budget de l'association.

- Proratisation des heures sur l'année.

- La fédération départementale projette la mise en place d'un responsable de secteur pour plusieurs cantons afin améliorer la rentabilité de la structure avec une participation plus active de bénévoles et une meilleure répartition du personnel administratif

• Réunion contrats d'objectifs :

Proposition des investissements à financer pour les 3 ans à venir : Complément de travaux à l'église en 2011 - Salle des fêtes en 2012

Acquisitions foncières à prévoir : achat du parking pour l'école

Ordre du jour :

• Vote du Compte Administratif 2010

• Préparation du Budget Primitif 2011

• Choix des travaux de voirie

Montant : environ 33 000 € - VC N°3 (Le Chantier), Route des écoles, route de la Chosedie vers Laularie et Fonfarge

- **Tarifs des loyers :**

Augmentation pour les bâtiments communaux en fonction des indices de l'INSEE

- **Location du court de tennis**

Tarif occasionnel : 1,50 € pour 1 heure – Cartes d'abonnement pour 10 heures à 10 € disponibles à la boulangerie et au bar.

Questions diverses :

- **Compte rendu de la présentation du projet sportif de football**

Lecture des clauses portées par écrit sur les conditions d'une fusion des 2 clubs de Limeyrat et Thenon. Nom du club comportant les mentions de Pays de Thenon, Limeyrat et Fossemagne. Equipe A jouant à Thenon, équipes B et C à Limeyrat, les jeunes à Fossemagne. Bureau exécutif composé paritairement pour chaque poste de responsabilité. Animation de chaque pôle (en cohérence avec les décisions du bureau) confiée à 2 commissions.

- **Chapiteau pour le loto de l'ASL**

Prêt gratuit d'un chapiteau de 80 à 100 places par la ville de Périgueux . Installation le 22 mai par les employés municipaux de Périgueux avec Roland et les bénévoles de Limeyrat

- **Divers :**

- Délibération pour l'implantation du panneau de la route des canons à hauteur du Dolmen.
- Augmentation de la redevance des ordures ménagères de 2 € par an pour équilibrer la gestion du service.

4 mai 2011

Comptes rendus de réunions extérieures :

- **Réunion contrats d'objectifs :**

- Projets chiffrés : travaux de voirie 4 148 € pour 2011 et 4 148 € pour 2012, travaux complémentaires à l'église : 9 489 € pour 2011.

-Projets à chiffrer et à programmer : réhabilitation de la salle des fêtes : subvention pour 2013 à fixer en fonction du montant des travaux. Acquisition et aménagement du terrain en face de l'école : subvention pour 2013 à fixer en fonction du coût total.

- **Conseil communautaire :**

Vote des comptes administratifs et des budgets principaux et annexes. Attribution des subventions aux associations.

Modification des délégués au sein du Bureau et des Commissions afin d'y intégrer les délégués de La Boissière d'Ans : M. Philippe Tastet sera

membre du bureau, Mme Paulette Chateau-reynaud, MM. Gérard Poumeau et Alain Chartier seront membres de différentes commissions. Modification du PLU de La Bachellerie pour la création d'une zone NL (zone naturelle à vocation de loisirs) afin de permettre l'implantation d'un centre équestre.

Prise de compétence pour la rénovation des gares SNCF de Thenon et du Lardin. Libellé de la compétence : « étude et aménagements des haltes ferroviaires du territoire de la communauté de communes et de leurs abords ». Discussion sur le projet de schéma de coopération intercommunale proposé par Mme la Préfète qui réunirait la quasi-totalité de Causses et Vézère, la quasi-totalité du Pays de Hautefort et quelques communes du canton de Terrasson. Chaque Conseil municipal est invité à délibérer sur cette proposition.

Ordre du jour :

- **Vote du Budget Primitif 2011**

- Fonctionnement : 554 869,02 € en dépenses et recettes – Virement à la section d'investissement : 176 354,88 €

- Investissement : 350 741,76 € en dépenses et recettes

- **Etude des devis de voirie :**

Après analyse des propositions de 3 entreprises, le devis retenu est celui de Lagarde et Laronze, moins élevé que ceux de Colas et Eurovia

- **Etude du projet de schéma départemental de coopération intercommunale :**

Suite à la réception de « la proposition de rationalisation des EPCI à fiscalité propre » de Mme la Préfète, le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur ce projet. Le nouveau territoire qui en résulterait paraît assez cohérent. Cependant, la division du canton de Terrasson semble aller à l'encontre de l'intérêt des communes concernées et risquer un refus de leur part.

- **Rédaction d'un cahier des charges pour les travaux à la salle des fêtes :**

Rendez-vous avec Mme Pestourie, architecte de l'ATD. Le projet doit tenir compte des grandes lignes suivantes : extension de la salle, conservation d'une scène avec des coulisses, intégration d'un bar, extension des sanitaires, de la cuisine, aménagement d'un vestiaire et d'espace « repos » (pour les jeunes enfants). Prévoir un local de rangement et un local à poubelles.

Questions diverses :

- **Souscription église**

La convention de souscription est prête, les bons de souscription sont à valider. Ils devront être reproduits et distribués par la commune.

- **Vernissage de l'expo à la bibliothèque :**

Exposition sur les papillons dans le cadre de l'opération « jardins ». Vernissage samedi à 11 heures suivi d'un apéritif (Kir au Crémant)

- **Rassemblement de vieilles motos :**

Samedi 7 et dimanche 8 mai. Préparation d'un apéritif et de grillades pour le samedi.

- **Autres :**

Invitation de M. et Mme Héral

Invitation du Conseil municipal à l'occasion de la décoration de M. Héral de la Médaille militaire, le 8 mai

31 mai 2011

Comptes rendus de réunions extérieures :

- **Projet salle des fêtes**

- Rendez vous avec Mme Pestourie
- Réunion avec les responsables des associations et Rudy Van der Linden (architecte retraité) pour évaluer les besoins et fixer plusieurs hypothèses de plan.

- **Visite des carrières par Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture :**

Monsieur le Sous préfet de notre arrondissement a visité les 4 carrières situées sur le Causse pour se rendre compte sur place des installations et motiver ses choix face aux projets d'extension et rechercher des solutions pour l'évacuation de la pierre. Son souhait est de trouver une réponse globale pour l'ensemble des carrières.

- **Réunion SDE 24**

Recensement des projets de renforcement du réseau électrique sur le secteur : aucun sur la commune pour l'instant. Désignation de correspondants tempête auprès d'ERDF : Titulaire Didier Constant, suppléant Jean-Paul Chiorozas

- **Réunion PLU à Fossemagne :**

Réunion des commissions communales de Limeyrat, Montagnac et Fossemagne pour la présentation des PADD aux « personnes publiques associées » : Direction Départementale des Territoires (plusieurs services), Commission Cantonale des Agriculteurs, représentant de la Chambre d'Agriculture, Service Départemental d'Incendie et de Secours. Excusés : DREAL, SDAP Précision des contraintes à respecter notamment pour la préservation des terres agricoles, le respect des normes incendie.

Ordre du jour :

- **Délibération sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale :**

Le conseil municipal, comme l'ensemble des élus de la Communauté de communes demande que, dans le projet de Mme La préfète, le canton de Terrasson soit intégralement associé à ceux de Thenon et Hautefort

- **Bilan des contrôles SPANC :**

Présentation du rapport de Véolia Eau après le contrôle de l'ensemble des installations. Pour les points noirs non subventionnés par l'agence de l'eau, la communauté de commune prendra en charge l'instruction des dossiers soit environ 150 € et subventionnera les travaux à hauteur de 1 000 €.

- **Panneaux de valorisation du sentier de randonnée :**

Proposition de prise en charge par la communauté de communes de panneaux descriptifs des sites remarquables sur les sentiers des chemins de randonnée. Pour Limeyrat seront annoncés : l'église, le Dolmen, les Bories, les Carrières.

- **Décision modificative budgétaire :**

Règlement de la facture de menuiserie pour les fenêtres du logement de la boulangerie : projet non inscrit au budget primitif.

Questions diverses :

- **Commande de barrières de voirie :**

Achat de 15 barrières de 2 mètres ayant servi pour le Tour de France pour 679,92 €

- **Distribution des informations municipales:**

Daniel Forest souhaite arrêter la distribution des informations municipales. Cette tâche sera proposée à Delphine Constant et Monique Cools-Gaillard

- **Signature du devis de menuiserie :**

2^{ème} partie du projet : 7 volets de la façade de la mairie (5 portes et 2 fenêtres)

- **Distribution des bons de souscription pour l'église**

Les bons seront distribués aux habitants de la communes, aux résidents secondaires et mis à disposition à l'église et à la mairie.

- **Aménagement de la nouvelle voirie près du cimetière:**

Pour plus de sécurité et une meilleure accessibilité au cimetière, le chemin d'accès à la plateforme de stockage et au lotissement sera déplacé, un portail fermera l'accès actuel au niveau de l'angle du mur du cimetière.

• **Autres :**

- Achats à envisager : panneau d'affichage extérieur et boîte aux lettres pour la mairie.

- Prévoir une réunion à l'école pour la rédaction du document unique évaluant la sécurité des installations.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Prochaine étape : l'enquête publique
 Depuis 18 mois, la commission d'urbanisme travaille avec le bureau d'étude CREA à la réalisation d'un PLU pour remplacer notre carte communale devenue inadaptée à la demande. Ce nouveau document permettra d'établir plus précisément les critères de constructibilité sur notre commune.

A cette occasion, un bilan des constructions depuis la création de la carte communale a été établi. Il s'avère que la surface totale constructible est largement suffisante pour les besoins de la commune, néanmoins de nombreuses parcelles ne sont pas mises à la construction par les propriétaires. Aussi, pour répondre aux demandes il a fallu réfléchir à l'extension de nouvelles zones. Ce document PLU reprend donc la précédente carte communale en apportant des modifications tenant compte des contraintes imposées

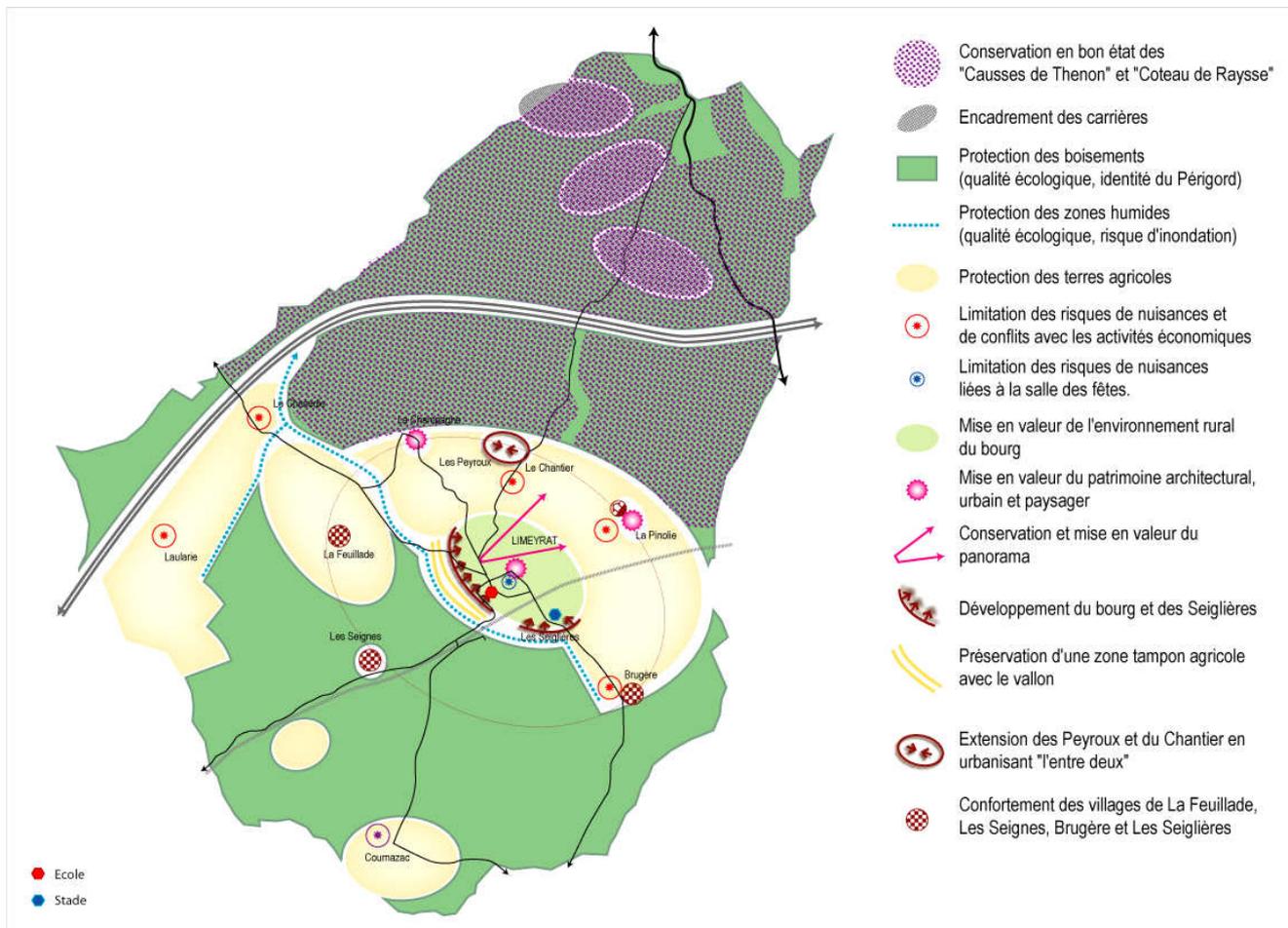
par la loi.
 Le nouveau zonage devra respecter les surfaces agricoles, tenir compte des contraintes environnementales (points de vue, zone boisée), l'accessibilité des secours incendie, l'accès à la voie publique, la présence des réseaux d'eau et d'électricité à proximité.

Aussi certaines parcelles autrefois constructibles pourraient ne plus l'être et de nouvelles devenir constructibles.

Il n'est pas possible de donner ici le détail du projet, aussi chacun peut venir consulter les documents et sera invité à assister à la prochaine réunion publique prévue le **mardi 13 septembre à 20 heures 30 à la salle des fêtes.**

Chaque foyer recevra l'information dans sa boîte aux lettres. Une enquête publique, sera ensuite organisée pour présenter le projet définitif et recueillir les remarques des citoyens.

Le document ci-dessous permet d'appréhender les différents critères pris en compte pour la réflexion et l'élaboration du PLU



DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

Repas des aînés

C'est avec grand plaisir que les personnes nées avant 1942 et leur conjoint se sont retrouvés samedi 19 mars à la salle des fêtes pour partager le repas préparé par un traiteur et servi par l'équipe municipale dans une ambiance chaleureuse.



Cette année l'animation était assurée par Daniel Chavaroché, conteur Sarladais bien connu des auditeurs des radios locales.

Merci à Charles pour les tableaux qui décoraient la salle.

Bennes à verre

La nouvelle benne est arrivée. Elle a été installée avec l'ancienne sur le parking de la salle des fêtes. Elles sont destinées à recevoir exclusivement les objets en verre.

Merci de laisser cet endroit propre en ne laissant aucun déchet autour des bennes, l'achat de ce nouveau conteneur doit éviter la saturation entre deux ramassages.

De même, des voisins se sont plaints de dépôts bruyants la nuit. Il doit être possible à chacun de

trouver le temps de venir jeter son verre à des heures raisonnables.

Merci



Travaux de terrassement



Cet été, des travaux de terrassement ont un peu perturbé la circulation dans le bourg et le long de la VC N° 2. Il s'agit du chantier financé par le Conseil général pour l'enfouissement de la fibre optique entre le répartiteur téléphonique près de l'école et le bourg de Fossemagne et l'installation d'un NRAZO qui permettra l'extension de l'accès à l'ADSL.

Le village de Cournazac sera concerné par cette amélioration de la desserte numérique.

Vieilles motos : 7^{ème} édition

Le dimanche 8 mai, le rassemblement des « ancêtres et entre tubes » a de nouveau eu lieu à Limeyrat.

Comme les années précédentes, les passionnés de la France entière se sont donné rendez-vous



pour participer à ce rallye découverte sur nos chemins de campagne.

Après avoir parcouru une cinquantaine de kilomètres, ces motards d'un autre temps se sont retrouvés avec tout le staff

d'encadrement autour d'un apéritif offert par la mairie.

Merci aux Limeyratois qui ont hébergé les concurrents arrivés à pied d'œuvre dès le samedi soir.

Une hospitalité simple et spontanée fort appréciée.



Carrières



Afin d'éviter d'emprunter la VC 3 pour évacuer les matériaux de la découverte de sa carrière, Monsieur Raynaud a demandé la réouverture d'un chemin rural qui lui permet d'aller de sa propriété à la carrière de Pierre Danse simplement en traversant la route. Des panneaux de pré signalisation et STOP ont été mis en place. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise des carrières, le chemin restant communal. Un renforcement de la chaussée au niveau de la traversée reste à prévoir

Travaux de goudronnage

Le programme retenu pour cette année a permis de continuer la réfection de la VC N° 3, entre le virage du Cousseau et Le Chantier du Coderc. Cette voie est désormais en bon état depuis le pont sous l'autoroute jusqu'au bourg. Le revêtement réalisé cette année a été fait en enrobé à chaud. Il permet un plus grand confort de conduite. Cependant il ne faut pas que cela incite les automobiliste à rouler plus vite. Ce serait très regrettable !!

La route des écoles, la route de la Chosedie en direction de Fonfarge et Laularie ont été refaites en revêtement classique bicouche



Route des canons



Le Cercle de recherche des Forges du Pays d'Ans a décidé de mettre en place une signalisation tout au long de la route qui servait à l'acheminement des canons de la forge de La Boissière d'Ans au port du Moustier. Cette route traversait notre commune approximativement au niveau de l'actuelle voie départementale RD 68. Le panneau rappelant cette donnée historique, importante au regard de l'activité industrielle du Périgord au XVIIIème siècle, a été implanté au niveau du chemin qui conduit au dolmen, sur notre sentier de randonnée.

DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

Expo papillons

Dans le cadre du projet cantonal autour des jardins, la bibliothèque a organisé une exposition sur le thème des papillons de nos jardins. Philippe Andrieux, responsable de l'opération « Etranges Lectures » a affiché ses photos au premier étage. Des ouvrages sur le thème étaient aussi à la disposition des visiteurs. Josiane et le Conseil municipal ont organisé un vernissage le jour de l'ouverture en présence de nombreux lecteurs et de responsables d'associations. Cette exposition a connu un franc succès. Didier a proposé une visite guidée aux enfants du RPI.



De nouveaux équipements

Les zones de pelouse à entretenir sont de plus en plus nombreuses : le stade, l'aire de jeu, le pré de l'école, les abords des lotissements... La tondeuse affectée à la tonte du terrain de foot commence à donner des signes de fatigue. Aussi, la commune a fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse, plus puissant, avec un bac de ramassage et fonctionnant au diesel. Cet achat de-



vrait sérieusement faciliter la tâche de Roland et permettre une meilleure qualité de l'entretien des espaces verts pour un coût énergétique bien moindre.

La commune a aussi investi dans un tracteur de type agricole mais de gabarit compact qui devrait lui permettre de passer aisément dans les chemins de randonnées.

Il sera équipé d'une petite benne portée à l'arrière et d'un chargeur à l'avant. Il pourra aussi facilement faire tourner le girobroyeur acheté il y a quelques années que l'on pourra équiper de couteaux supplémentaires pour un travail plus fin. Il s'agit, là aussi de remplacer aussi souvent que possible le chargement manuel du camion en gravillon, castine ou enrobé.

Ce matériel sera garé dans le local loué gratuitement par Claude Sautier à la Commune. Les contrats d'assurance ont été ajustés en conséquence.

Souscription pour l'église

Les bons de souscription pour aider au financement des travaux à l'église ont été distribués aux habitants de la Commune. Merci à celles et ceux qui ont déjà effectué un don.

(Rappel : pour les foyers imposables, 66% de la somme versée sont déduits de l'impôt).

Les sommes ainsi récoltées serviront pour les travaux programmés qui ne sont pas pris en charge par l'assurance. Il s'agit de la réfection de l'ensemble des stations du chemin de croix (seules 2 des 14 tableaux avaient souffert de la tempête) et de la mise place de prises électriques

pour recevoir des appareils de chauffage.

Si les sommes recueillies dépassaient le montant de ces travaux soit 35 100 euros, elles seraient affectées à la restauration du chœur.

D'autres exemplaires du bon de souscription sont disponibles à la mairie et à l'église pour ceux qui auraient des connaissances intéressées par ce projet.

Aujourd'hui, les gros travaux sont terminés, les tableaux sont en cours de réparation.

Vous le savez, il s'agit de saisir l'occasion de ce chantier pour réaliser des aménagements qui ne

se feraient pas par la suite, comme le passage de gaines électriques ou de faire restaurer tous les tableaux du Chemin de Croix (offerts à la paroisse par Napoléon III), au lieu des deux seuls



abîmés par l'eau, pour une plus grande harmonie de l'ensemble. Ces travaux ne sont bien entendu pas pris en charge par l'assurance car ils ne sont pas la conséquence de la tempête.

Cependant, les statues, les plaques n'ont pas encore été rattachées aux murs car ceux-ci doivent recevoir un nouveau badigeon à la chaux en raison de traces apparues à la suite de l'application de la couche précédente.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux sont en cours. Dès qu'ils seront terminés, les statues reprendront leur place sur des supports réalisés par Xavier Puybaraud et Jean-Louis Michel.

De même pour les stations du Chemin de Croix au fur et à mesure de leur achèvement.

Changements de maîtresses

Les élèves du RPI découvriront de nouvelles têtes à la rentrée.

Laurence Brasseur, directrice de Saint Antoine part à l'école élémentaire de Thenon.

Merci à elle pour tout son travail et son dévouement dans la préparation des enfants à l'arrivée en cycle 2. Le travail primordial des classes maternelles est la base des premiers acquis des savoirs, des savoir faire, des savoir être. Son implication dans la commission culture de la communauté de communes a permis aux enfants du RPI de s'ouvrir aux différents projets.

Elle sera remplacée par monsieur Yannick La-

garde. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre RPI.

Sarah Riverain, enseignante en CE2 à Limeyrat rejoint son conjoint en Bretagne après 2 années passées sur notre RPI.

Merci à elle pour avoir assuré la succession de Didier. Son adaptation à la vie du RPI et aux conditions particulières d'une école de campagne a été rapide et totale. Son poste sera pourvu dès la rentrée par un professeur des écoles remplaçant nommé à l'année.

Nous comptons sur tous, enfants et parents pour accueillir ces nouveaux enseignants comme il se doit.

Concert de guitare

C'est la 3ème fois que Caroline Cartier vient se produire à Limeyrat. Cette année, c'est dans l'église rénovée qu'elle nous a proposé son concert de musique baroque à la guitare.

Le nouveau plafond semble conserver une bonne acoustique au bâtiment même si, selon



l'artiste, le son « tourne » plus et donne un bon rendu lorsqu'il y a suffisamment de spectateurs. Il y avait une bonne quarantaine de personnes pour écouter le nouveau répertoire de Caroline qui nous a promis de revenir.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'été à la bibliothèque

Depuis le 14 juillet et jusqu'à la fin de l'été, seules les permanences du samedi de 10 à 12h sont assurées mais le prêt et les commandes particulières fonctionnent comme le reste de l'année.

Au rez- de- chaussée, outre tous les genres proposés habituellement, vous trouverez une thématique « Périgord » : des grands écrivains du passé, Montaigne, La Boétie, Elisée Reclus, Eugène Le Roy mais aussi des contemporains (Messieurs Testut, Gonthier, Penaud..., Mesdames Cénac, de Molènes, Le Varlet...) qui produisent des romans, des nouvelles, des récits historiques, et d'autres, moins connus, dont les ouvrages méritent le détour ! A côté de la fiction et de l'histoire, des documentaires sur la Dordogne, sa gastronomie, ses traditions. Bref, des livres pour tous les goûts.... et tous les âges.

A l'étage, un atelier de calligraphie pour s'entraîner à écrire avec un pinceau, un calame, une plume d'oie, une plume métallique. Cet atelier peut être accessible en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, il suffit de me contacter !

Toujours à l'étage, une exposition de travaux d'art enfantin réalisés par les élèves de l'école de Limeyrat (1981-2009) ainsi que les livres de vie, mémoire des activités exceptionnelles liées à l'école dans ces années-là.

Enfin, pour ne rien rater de l'actualité culturelle de notre département (sorties, festivals, expositions...), connectez-vous sur le blog de la bibliothèque de Limeyrat, il est régulièrement mis à jour, même pendant les vacances !

Bel été à vous, bonnes lectures et au plaisir de vous accueillir à la bibliothèque !

J.Ballesta

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Plan canicule, toujours en cours

En raison des fortes chaleurs constatées en début d'été et annoncées pour plusieurs mois, un registre a été ouvert à la mairie à la demande des services de la Préfecture. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir se faire inscrire pour figurer sur la liste des personnes à secourir en priorité. Ce registre est confidentiel.

Renouvellement de représentants de l'Etat

Au cours de l'été, Madame Béatrice Abollivier, Préfète de notre département a été remplacée par Monsieur Jacques Billant.

Au mois de juin, Monsieur Patrick Guichard, Inspecteur d'Académie de la Dordogne a été nommé dans le Bas Rhin.

Changement de prêtre

L'abbé Gérard de Montagnac a pris une retraite bien méritée à Saint Antoine d'Auberoche.

Le Père Emmanuel Pic quitte la paroisse pour se consacrer principalement à l'enseignement à la faculté de théologie de Toulouse.

Il est remplacé par le Père Thomas Magimel qui sera curé de 2 paroisses : Montignac et Terrasson. le Père Christian Deljarry continuera à le seconder sur la paroisse de Montignac.

Agenda 21 de la Communauté de Communes

Le Conseil communautaire a décidé l'élaboration d'un « Agenda 21 » pour le territoire. Il s'agit d'un programme local d'actions à mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne qui vise à inscrire les territoires dans un projet de développement durable pour le 21ème siècle.

Un questionnaire a été adressé à chaque foyer de la communauté de communes. Il est à retourner au siège de la collectivité, à la Mairie de La Bachellerie. Il peut aussi être déposé à la mairie de votre commune. Un groupe de travail sera créé pour dépouiller les réponses et étudier les actions à mettre en œuvre pour répondre à ces attentes.

DU CÔTÉ DU R.P.I.

A Saint Antoine

Le projet jardin :

Dans le cadre du projet culturel de secteur, un projet de pratique artistique intitulé «jardins d'artiste en herbe» était proposé aux écoles. L'objectif de cette activité était de créer un jardin artistique mobile.

L'école de Saint Antoine a choisi de travailler avec un artiste de Thenon, le plasticien Vincent BAPPEL.



Nous avons décidé de réaliser des petites poupées de terre comme dans l'album « Cropetite » de Michel Gay. Les élèves ont collecté différents matériaux : mousses, lichens, cailloux, gousses, graines, feuilles etc ...

Les poupées, les galettes et les perles ont été cuites dans le four de Fabienne Clément, maman d'élèves.

Nous avons donc demandé à Vincent de réaliser un jardin pour les poupées.

La structure du jardin faite de bâtons de bois a été assemblée avec Vincent. Les enfants ont ainsi goûté aux joies du bricolage : percer, taper, enfoncer, ficeler...

Différentes activités ont été réalisées en prolongement de ce projet :

- Visite de l'exposition des jardins d'artiste en herbe,
- Concert Mini-mômes à Saint Antoine,
- Visite de l'exposition « les papillons de nos jardins » et « le jardin, réservoir de biodiversité » à la Bibliothèque de Limeyrat.

Mais aussi

- Visite d'une exposition d'art Contemporain à Azerat,
- Visionnage du dessin animé « le Criquet » au

Cinéma de Périgueux,

- Matinée Fraich' attitude à l'école de Fossemagne.



A Fossemagne

Spectacle musical « Mini-Mômes »

Le jeudi 5 mai 2011, les GS et les CP sont allés voir un spectacle musical à Saint-Antoine.

Deux musiciennes ont chanté. Nous avons beaucoup aimé « le tiroir à bonbons », « le jardin aux lutins », « c'est moi le loup », « demoiselle coccinelle ». On entendait bien les rimes !

Nous avons même dansé et appris une petite danse : on tourne, on fait un bond, on tape des mains, on tape des pieds, une révérence et on recommence !

Visite de l'exposition « Jardin artistique »

Au mois de mai, l'école de Fossemagne est allée visiter l'exposition « Jardin artistique » à Thenon. Nous avons pu voir les œuvres d'une artiste, Catherine Libman ainsi que celles des éco-



DU CÔTÉ DU R.P.I. (suite)

les ayant participé au projet.

Nous pensons bien sûr que le notre était le plus beau !!!

Nous sommes aussi allés visiter les « Jardins de l'Imaginaire » à Terrasson



Intervention « M'T DENTS »

En janvier, une dentiste est venue dans notre classe pour nous expliquer comment prendre soin de nos dents:

- il faut se laver les dents 3 fois par jour.
- il faut brosser ses dents 3 minutes, du rose vers le blanc.
- les dents ne doivent pas manger que du mou mais aussi du dur (exemple : plutôt une pomme qu'une compote).
- il faut privilégier les aliments bons pour nos dents (fruits, légumes, laitages).
- limiter les mauvais aliments (sucre, soda, gâteaux...).
- aller chez le dentiste 2 fois par an.

Nous sommes tous repartis avec un gobelet et une brosse à dents.

Maintenant à nous de jouer !!!

Semaine de la Fraich'attitude à Fossemagne et St Antoine

Dans la continuité du projet jardin, nous avons travaillé sur les fruits et légumes frais de saison. A la cantine de Fossemagne, les enfants ont pu goûter tout au long de la semaine de nouvelles recettes de Danièle.

Nous avons planté des radis que nous mangerons dans quelques jours.

Pour terminer la semaine, des conseillères agricoles du CRDA de Douville (Chambre Agriculture) sont venues à l'école.

Les copains de Saint Antoine nous ont rejoints

et nous avons tous participé à plusieurs ateliers.

- toucher des fruits et des légumes dans des boîtes fermées et deviner de quoi il s'agissait



- manger des petits morceaux de fruits et de légumes et deviner lesquels

- comprendre comment poussent les légumes grâce à des panneaux explicatifs

Cette matinée s'est terminée par un pique-nique tous ensemble dans la cour de l'école.

Nous avons aussi, comme les grands de Limeyrat, participé à une rencontre de judo.



A Limeyrat

Rencontre judo

Le mardi 8 février, nous sommes partis au dojo de Coulounieix-Chamiers. Ça nous a plu, il y



avait plein d'élèves venant des écoles de Chancelade et La Chapelle-Gonaguet.

Des jardins « bio-diversifiés » à Limeyrat

Les élèves de Limeyrat ont réalisé quatre jardins dans le cadre du projet de secteur. Afin de replacer ce projet dans le cadre du voyage scolaire prévu au mois de mai et au cours duquel nous avons visité le festival des jardins de Chaumont sur Loire, les élèves ont dû réaliser des jardins sur le thème du festival intitulé « Jardins d'avenir ou l'art de la biodiversité heureuse ». Vaste programme ! Même si le thème était commun, chaque groupe a interprété ce thème de manière différente.



Le cycle 3 en voyage pédagogique

Du 18 au 20 mai, les CE2-CM1-CM2 sont partis à la découverte des châteaux de la Loire. Ils ont visité, déambulé et ils ont surtout passé du bon temps tous ensemble sous un soleil radieux.

Voici le château de Chenonceau, le premier que nous avons visité, sous une chaleur écrasante. Guidés par un animateur du centre de St Ouenles-Vignes, notre lieu d'hébergement, les élèves



ont pu découvrir l'histoire de ce château, marqué par l'empreinte de deux femmes : Diane de Poitiers et Catherine de Médicis. Les filles ont particulièrement été sensibles à ce château très "féminin" qui a la particularité de faire un pont sur le Cher.

A Chaumont sur Loire, le matin, les élèves ont visité le château et ont pu travailler sur la différence entre architecture médiévale et renaissance. Ils ont également découvert l'histoire de ce château à travers ses différents propriétaires. A midi, nous avons piqué-niqué dans le parc du château. L'après-midi, nous nous sommes séparés en deux groupes pour visiter le festival qui présentait une vingtaine de jardins sur le thème "Jardins d'avenir ou l'art de la biodiversité heureuse". C'est également sur ce thème que les élèves ont travaillé lors du projet jardin mené le centre culturel de Thenon. En visitant ces jardins, les élèves ont particulièrement apprécié le passage dans le "vallon des brumes" qui nous a offert à tous un peu de fraîcheur.



Dernier jour de visite à Chambord, pour finir en apothéose : Chambord est sans conteste le château qui a le plus impressionné, surtout les garçons, fascinés par les dimensions de l'ouvrage qui présente plus de 300 cheminées et des centaines de fenêtres.

Après avoir découvert rapidement le château en petits groupes, les élèves ont pu voir de leurs yeux ce dont on leur avait parlé avant le départ,

DU CÔTÉ DU R.P.I. (suite et fin)



à savoir le fameux escalier double inspiré par De Vinci, les voûtes à caissons, les toitures en ardoise...

A midi, nous avons pique-niqué avec le château en point de mire puis nous sommes repartis en car.

Silence, on tourne !

La fête de Limeyrat aura cette année pour thème

le cinéma. Dans cette optique, le Comité des fêtes a décidé de faire réaliser un court-métrage sur le village. Une séquence a été tournée à l'école le vendredi 27 mai. Les élèves se sont alors transformés en figurants.



En dehors de leur participation à cette séquence de cinéma, les élèves ont également pu poser quelques questions au réalisateur, Carlos Chapman et à son équipe

DISTINCTIONS

Le samedi 23 avril, au cours d'une cérémonie organisée par le District de la Dordogne, **René Gaillard** et **Jean-Yves Daury** ont été distingués en remerciement de leur dévouement pour le Football.

René a reçu la médaille de vermeil de la Ligue.



Monsieur Mathenet a fait l'éloge de ses 40 années de bénévolat dont 20 en tant que président du club de Limeyrat.

Jean-Yves a reçu la médaille de vermeil du Dis-

trict.

Il a été récompensé pour son dévouement et sa disponibilité tous les week-end pour arbitrer les match des jeunes, des féminines et des seniors.



Les membres du club, le Conseil municipal et tous ceux qui connaissent René et Jean-Yves s'associent aux responsables du District pour leur adresser leurs sincères félicitations.

Le 8 mai à l'occasion de la commémoration de l'armistice et du défilé militaire à Périgueux, **Roger Héral** a été décoré de la médaille

militaire. Cette distinction le récompense pour son engagement pendant 33 mois en Algérie et sa carrière dans la Police Nationale. Sa famille a tenu à lui faire une surprise en marquant cet événement par une petite cérémonie et une réception à la mairie.

Claude Sautier, au nom du Conseil Municipal, a adressé ses chaleureuses félicitations à Roger en présence de représentants d'association d'anciens combattants et de Dominique Bousquet, Conseiller Général.



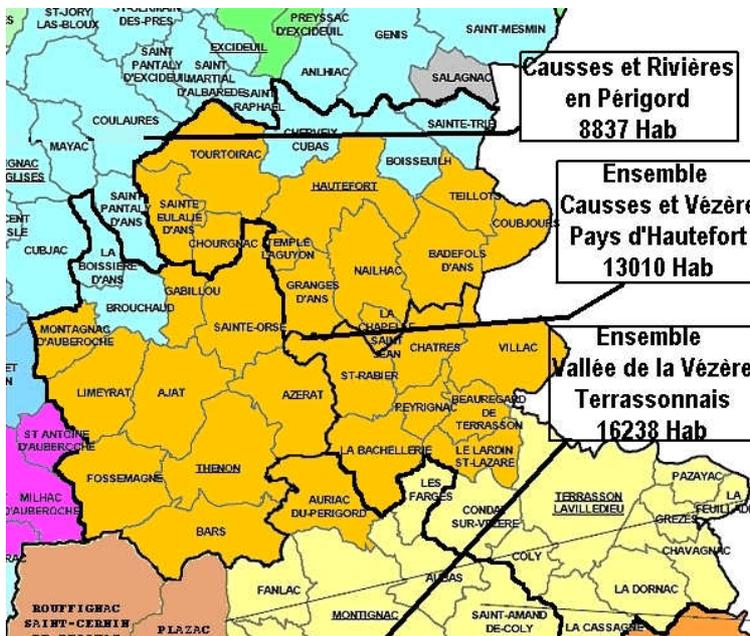
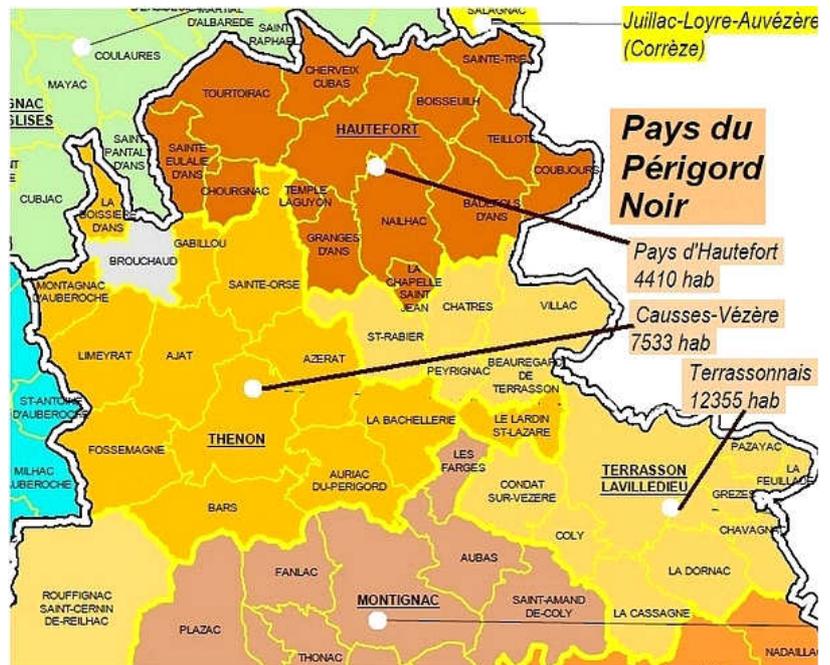
Roger Héral a été honoré à la mairie de Limeyrat. PHOTO: H.F.

INTERCOMMUNALITÉ

Projet de schéma de coopération intercommunale

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales prévue par le Gouvernement pour 2014, Mme la Préfète a proposé un projet de modification des périmètres des communautés de communes de la Dordogne.

Pour ce qui concerne la nôtre, « Causse et Vézère », elle se verrait regroupée avec la quasi-totalité des communes de la Communauté du Pays d'Hautefort (à l'exception de Sainte Trie, Boisseuilh et Cherveix Cubas) ainsi qu'une partie des communes de la Communauté du Terrassonnais (Villac, Beaugard de Terrasson, Peyrignac, Châtres et St Rabier). La Boissière d'Ans, qui nous a rejoints au 1er janvier 2011, ne ferait plus partie de Causse et Vézère et serait rattachée à « Causse et rivières en Périgord ».



Ce projet a été soumis à l'avis de tous les conseils municipaux et du Conseil communautaire. Toutes les délibérations vont dans le même sens que celle des communes du Terrassonnais qui refusent que leur communauté soit éclatée sur 2 EPCI : « Causse et Vézère, Pays d'Hautefort » et « Vallée de la Vézère, Terrassonnais »

Les cartes ci-contre ont été réalisées à partir du document adressé aux communes par les services de la Préfecture.

La 1ère montre la situation actuelle. La 2ème fait apparaître les modifications introduites par le projet.

Elle permet aussi de distinguer (en noir) le tracé des cantons actuels.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Vous trouverez ci-dessous une copie de la lettre que nous venons de recevoir du Président du Conseil Général au sujet de notre projet d'assainissement collectif.

Lorsque nous avons lancé le projet d'assainissement collectif, les installations de ce type pouvaient prétendre à un taux de subventionnement avoisinant les 80% répartis entre le Conseil Gé-



République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Direction du Développement Territorial

Direction de l'Agriculture et de
l'Environnement

Service de l'Eau

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

à

Monsieur Claude SAUTIER
Maire de Limeyrat
Mairie
24210 LIMEYRAT

Périgueux, le 05 JUL 2011

Affaire suivie par :

Responsable du service : Cathy PRIGENT
Suivi administratif : Josie BICHOT
Suivi technique : Laurent CASANAVE
Isabelle ROBERT

☎ : 05.53.06.80.02
☎ : 05.53.06.80.06
☎ : 05.53.06.82.03
☎ : 05.53.06.82.05

courriel : c.prigent@dordogne.fr
courriel : j.bichot@dordogne.fr
courriel : l.casanave@dordogne.fr
courriel : i.robert@dordogne.fr

Objet : Dossier n° 00039772 - Station d'épuration du Bourg
Dossier n° 00039771 - 1ère tranche - Canalisations du Bourg

Monsieur le Maire,

Votre dossier de demande de subvention concernant l'assainissement du bourg de Limeyrat est désormais complet et, selon les modalités du guide des aides financières départemental en vigueur, vous pouvez prétendre à une participation éventuelle du Conseil Général au taux de 40%, soit :

- Pour la station d'épuration, dont le montant subventionnable est de 113.525 € HT, une aide de 45.410 € ;
- Pour le réseau, dont le montant subventionnable est de 362.900 € HT, une aide de 145.160 €.

Toutefois, votre projet ne figure pas dans les priorités telles que définies par l'Etat et l'Agence de l'Eau, que notre partenariat avec cette dernière nous engage à suivre. Malgré les demandes pressantes du Conseil général afin qu'elle réserve une part de ses crédits pour le financement de projets non prioritaires, les enveloppes allouées à la Dordogne pour les années 2011 et 2012 ne permettront vraisemblablement pas de sortir de ces priorités.

Les programmations ultérieures (2013 et suivantes) dépendront du futur X^{ème} programme de l'Agence de l'Eau et il n'est pas exclu que des projets tels que le vôtre, qui ont plus une vocation de salubrité publique qu'environnementale, ne soient toujours pas prioritaires, voire deviennent non éligibles.

Vous pouvez envisager de réaliser votre projet avec les seules aides du Département, aussi je souhaiterai savoir si vous envisageriez de lancer cette opération d'assainissement collectif du bourg malgré l'absence d'aide de l'Agence de l'Eau. Si tel est le cas, vos demandes de subvention seraient alors étudiées lors de l'élaboration d'une prochaine programmation, en fonction des reliquats d'enveloppe du programme départemental.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

P/ le Président,
Le Directeur Général Adjoint du Développement
Territorial,


Bernard VOLTZENLOGEL

copie pour information à :

- M. DUTARD, Vice-président du Conseil général chargé de l'Eau
- M. BOUSQUET, Conseiller général de Thenon
- M. GAILLAUD - Agence de l'Eau
- M. LE COSSEC - SATESE
- M. HAESSIG - SDPE

néral et l'Agence de l'Eau, les 20% restants étant à la charge des foyers concernés. Depuis, pour se consacrer à l'aide aux grandes métropoles qui n'étaient pas en conformité avec la directive européenne sur la qualité de l'eau, l'Agence avait suspendu ses subventions aux petites communes qui ne présentaient pas un caractère prioritaire comme par exemple le rejet d'eaux usées dans un cours d'eau.

Nous avons donc, nous aussi, ajourné notre projet, en attendant un retour des aides pour toutes les installations comme cela nous était promis.

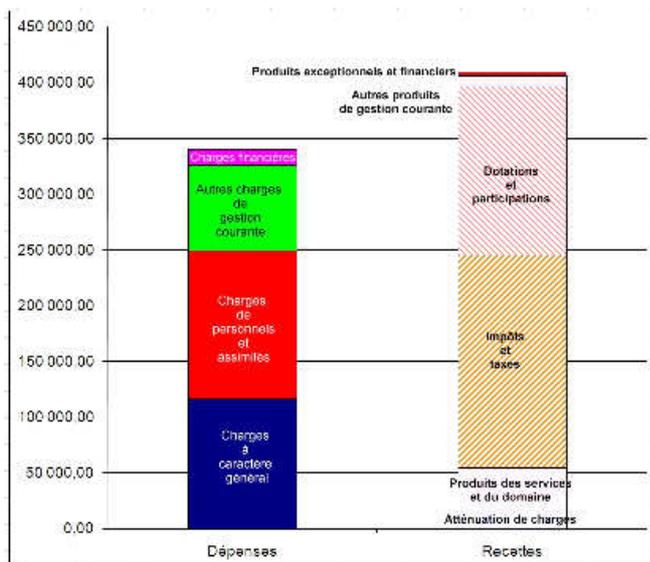
C'était visiblement sans compter sur une modification des règles en la matière de la part de l'Etat et de l'Agence de l'Eau comme en témoigne l'extrait de la lettre du Conseil Général.

Il s'agit pour nous d'une très mauvaise nouvelle et nous avons du mal à comprendre que l'on puisse ainsi introduire une telle différence de traitement entre les collectivités et, une fois de plus, défavoriser les petites communes. Tous les usagers consommant de l'eau paient une cotisation à l'Agence de l'Eau, y compris ceux de Limeyrat et le bourg a vraiment besoin d'un système d'assainissement.

Si notre projet ne devait être subventionné que par le Département, le coût pour les usagers serait trop élevé. Il nous faut donc, aujourd'hui, revoir le projet dans sa globalité pour une faisabilité dans des conditions supportables pour tous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Section de fonctionnement



Dépenses

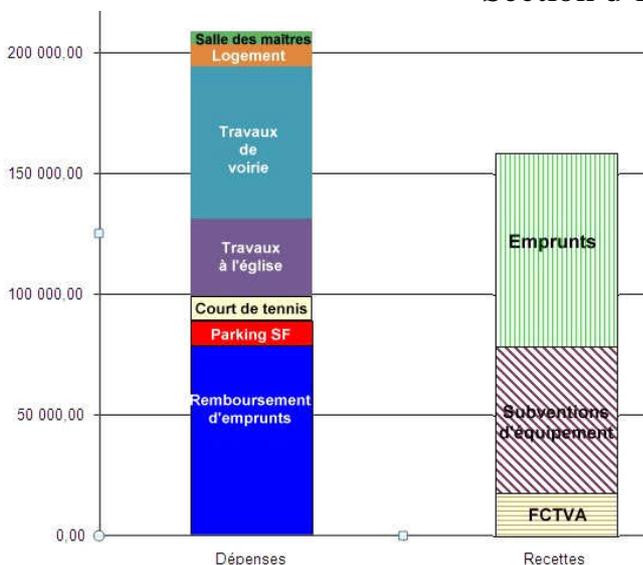
Charges à caractère général	116 564,87
Charges de personnel et assimilées	132 868,75
Autres charges de gestion courante	76 619,79
Charges financières	14 599,05
Charges exceptionnelles	442,00
TOTAL	341 094,46

Recettes

Atténuation de charges	15 888,56
Produit des services, du domaine	38 791,85
Impôts et taxes	190 709,81
Dotations et participations	152 105,00
Autres produits de gestion courante	9 205,30
Produits exceptionnels et financiers	3 148,10
TOTAL	409 848,62

La différence, soit **68 754,16 €** constitue l'excédent de fonctionnement de l'année

Section d'investissement



Dépenses

Remboursement d'emprunts	78 546,11
Parking salle des fêtes	10 360,00
Court de tennis	10 015,78
Travaux à l'église	31 989,46
Voirie	63 364,08
Logement à l'école	8 976,86
Salle des enseignants	5 414,96
TOTAL	208 667,27

Recettes

FCTVA	18 132,00
Subventions d'investissement	60 410,03
Emprunts	80 000,00
TOTAL	158 542,03

La différence, soit **60 125,24 €** provient du décalage entre le moment où sont réglées les factures et celui où sont versées les subventions. Cette situation explique le recours assez fréquent à des prêts relais.

BUDGET PRIMITIF 2011 Prévisions de fonctionnement

Dépenses			Recettes		
002	Déficit reporté	0,00	002	Excédent reporté	129 577,78
011	Charges à caractère général	128 628,00	013	Atténuation de charges	13 300,00
012	Charges de personnel	140 172,00	70	Produits des services	37 680,00
65	Autres ch de gestion courante	79 257,00	71	Production stockée	
66	Intérêts	25 175,14	72	Travaux en régie	
66112	ICNE (N-N-1)		73	Impôts et taxes	240 099,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	74	Dotations et participations	114 038,00
739116	Prélèvement GIR	782,00	75	Produits divers de gestion courante	8 950,00
022	Dépenses imprévues	4 000,00	76	Produits financiers	
	total opérations réelles	378 514,14	77	Produits exceptionnels	939,00
023	Virement à la section d'investissement	166 069,64		total opérations réelles	415 006,00
042	transfert entre sections	0,00	042	transfert entre sections	0,00
668			722		
6811	amortissement immobilisations		777	amortissement subventions	
68	amortissement charges à répartir		78	reprise provisions budgétaires	
68	amortissement provisions budgétaires		79	transfert de charges	
043	opération d'ordre fonctionnement		043	opération d'ordre fonctionnement	
	total opérations d'ordre	166 069,64		total opérations d'ordre	0,00
	<i>Total de la section</i>	544 583,78		<i>Total de la section</i>	544 583,78

AMICALE LAIQUE

Seconde partie de l'année pour l'Amicale

Au Printemps, l'Amicale a offert aux écoliers de Limeyrat des entrées pour un spectacle « Jardin Sauvage » qui avait lieu le 29 avril.

Le 15 juin, l'équipe de la gymnastique clôturait la saison, en organisant une randonnée sur les sentiers de la commune. Chacune avait apporté sa contribution à un pique nique champêtre, quiches, pizzas, crudités, jus de fruits...

On se retrouve au mois de septembre bien reposées et en forme.

Le 17 juin, c'est avec un peu de retard que le « Théâtre » proposait son spectacle. Malgré les multiples manifestations alentour, vous êtes venus nombreux nous applaudir. Merci à vous ! La troupe a donné son maximum pour vous faire passer une bonne soirée, et à entendre les rires dans la salle, il semble que tout le monde se soit bien amusé.

Le 13 juillet, en partenariat avec la mairie, on recevait la compagnie « Théâtre sur le fil », qui présentait la pièce « les Souliers rouges », créée l'an dernier à Avignon (festival off), estampillée « Ligue des Droits de l'homme ». Installées en plein air, devant l'église, deux ac-



trices nous ont fait vivre un moment intense et riche en émotion.

Malgré l'incertitude du temps, une soixantaine de personnes étaient présentes. Après le spectacle, une discussion s'est engagée avec le metteur en scène et les actrices, autour d'une salade de fruits offerte par l'amicale Laïque.

Passez de bonnes vacances, et rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures.

Dernière minute : Mme Nathalie Demellier, future résidente sur la commune à Beausoleil a fait don de matériel pour la gym, venant de son ancien club à St Androny, en Gironde.

Il y a des tapis neufs, des bandes lestées, des steps, des haltères, des bâtons...

Un grand merci pour ce super équipement.

AMICALE DE CHASSE

La saison 2010-2011 s'est bien terminée. Le ball trap de fin avril et le repas de chasse du 1er mai connaissent toujours un franc succès.



L'assemblée générale a eu lieu le 13 Mai : le bureau reste inchangé.

La saison 2011-2012 commence bientôt : l'ouverture générale de la chasse est fixée au 11 septembre.

Le tarif des cartes est de 45€ pour les membres actifs et de 65 € pour les non adhérents, elles

seront vendue uniquement les 3 et 10 septembre de 9h30 à 12 heures au local de chasse.

Les dates de lâchers de faisans seront inscrites au dos de la carte ainsi que les dates des différentes manifestations pour la saison.

Les règles de sécurité pour la chasse du petit et grand gibier sont inchangée.

Nous souhaitons à tous les chasseurs une bonne saison 2011-2012.

Le bureau



COMITE DES FETES

Un week-end de mai sous le signe de la musique et du cinéma.

Vendredi 27 mai, « Rock'n Limeyrat » : le comité des fêtes accueillait deux groupes musicaux. Le premier, « Jaja » proposait des reprises des plus belles chansons françaises et de tubes internationaux, magnifiquement interprétés, façon jazzy. Le deuxième « Earling » dont la musique se situe à la croisée de la pop, du groove et du rock, monta sur scène pour la seconde partie de soirée.

Un moment bien sympathique, annonciateur de l'été.



Le lendemain, samedi, tournage d'un court métrage sur Limeyrat. Un appel avait été lancé aux habitants de toute génération pour

jouer les figurants. Plusieurs séquences furent enregistrées. Une belle expérience pour découvrir le monde du cinéma, ses codes et ses contraintes, que nous ont fait vivre le réalisateur, Carlos Chapman et toute son équipe.



Le résultat ? Vous le verrez lors de la fête patronale des 3 et 4 septembre.

Le thème de cette année ? Vous l'aurez deviné... le cinéma !!

Une projection sera organisée avant le feu d'artifice et d'autres le lendemain.

Rendez-vous est donné pour ce week-end de septembre où le 7^{ème} art sera bel et bien présent au village !

A.S.L. LES CROQUANTS

L
A

P
A
R
O
L
E

A
U
X

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

·
·
·
L
A

P
A
R
O
L
E

A
U
X

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

Bilan de la saison :

Cette année le club de foot de Limeyrat a connu une saison laborieuse. Les résultats sont moyens pour les équipes A et B qui terminent 8ème de leur poule respective. L'équipe C a du déclarer forfait général en début d'année par manque d'effectif. La désaffection d'un grand nombre de joueurs pour des raisons très diverses : blessures, fin de carrière, mutation, manque de motivation et d'assiduité s'est ressentie sur toutes les équipes qui ont eu du mal à terminer la saison correctement.

Cette situation, qui apparemment se retrouve dans de nombreux clubs, conjuguée aux exigences du district ont conduit à la recherche de solutions pour que le foot subsiste à Limeyrat.

Devant cette crise, 2 solutions s'offraient : mettre le club en sommeil en attendant un hypothétique rebond, ou trouver un partenariat avec les équipes alentours. Le club du pays de Thenon cherchait lui aussi, pour des raisons semblables, à s'associer à un autre club.

La fusion déjà plusieurs fois envisagée a été retenue avec les garanties suivantes :

-Qu'au moins une équipe sénior joue tous les dimanches à Limeyrat et qu'un entraînement par niveau ait lieu chaque semaine.

-Que Limeyrat apparaisse clairement dans le nom du Club

-Que le bureau du nouveau club soit paritaire avec des responsable des deux anciens club en nombre égal.

-Que les manifestations organisées précédemment par l'ASL continue sur la commune de Limeyrat.

Certes il s'agit d'un changement profond pour les deux clubs et les dirigeants en ont pleinement conscience, mais il a été réalisé au nom de la survie du foot pour qu'une activité sportive et récréative perdure au stade. Les nombreux spectateurs et supporters pourront continuer leur activité du dimanche après midi.

Cela devrait permettre une plus grande efficacité au niveau des entraînements, de l'encadrement des jeunes qui pourront continuer à évoluer ensemble dans le même club.

Le nouveau club s'appelle : « Football Club Thenon-Limeyrat-Fossemagne », sa couleur sera le rouge, commune aux 2 anciens clubs.

Le bureau du nouveau club se compose ainsi :
Présidents d'honneur : Dominique Bousquet et Claude Sautier

Présidents : Stéphane Greffe et René Gaillard
Vice présidents : Didier Constant et Jean-Louis Dumaure

Trésorier : Guy Chiorozas, adjoint : Jean-François Cirozat

Secrétaire : Bruno Pesquier, adjointe : Elyse Saint André

A côté du bureau, on trouve, les entraîneurs, les membres actifs et plusieurs responsables de la communication et des animations.

Bilan des activités :



Le Super loto du 22 mai organisé par de nombreux bénévoles dynamisés par Sylvain et Sonia Raynaud a rassemblé près de 300 participants.

Pour l'occasion un chapiteau prêté par la ville de Périgueux à la commune de Limeyrat avait été installé à l'extérieur.



Merci aux organisateurs et aux participants pour cette superbe réussite.

Le repas du 14 juillet a été reporté au samedi 17 septembre à midi à la salle des fêtes de Limeyrat.

Rendez-vous dès le 25 septembre au stade René Gaillard pour le premier match de championnat à domicile.

LIMEYRAT EN FÊTE

LIMEYWOOD

Samedi 3 septembre

14h00 Concours de pétanque

20h30 Paella de la Bodega

23h00 Projection du court métrage

Feu d'artifice

Dimanche 4 septembre

Vide grenier

Marché de producteurs

Artisanat d'art

11h00 Circuit vélo pour les jeunes

Restauration sur place

15h30

Arrivée de la limousine
et des deux stars

(Bad Pittr et Angel Inajolli)

Baptême de limousine

Attractions foraines

17h00 Tombola